



NOTICE D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN

Série : 210 001-004

CONCEPTION

Ces luminaires d'éclairage de sécurité alimentés par source centrale sont en tôle et verre. Ils sont conformes à la norme NF EN 60-598-2-22 et fabriqués sous la Marque de qualité NF AEAS.

Ils se composent de 3 parties séparables :
fond - réflecteur - vitre diffusante

MONTAGE

Retirer la vis et la plaque de blocage de la vitre diffusante.

Retirer la vitre en la faisant coulisser dans sa gorge.

Dévisser les deux vis de fixation du réflecteur et retirer celui-ci après avoir déconnecté le bornier débrochable du câble de liaison du réflecteur au fond.

Fixer le fond au mur en l'utilisant comme gabarit de perçage.

La surface d'appui doit être supérieure à la surface du luminaire.

RACCORDEMENT

Raccorder l'alimentation au bornier et à la borne de terre après avoir passé le câble par le bouchon passe fil. Aucune polarité n'est à respecter.

Le raccordement étant effectué remettre en place le réflecteur après avoir reconnecté le bornier débrochable du câble de liaison du réflecteur au fond.

Remettre en place la vitre coté lisse à l'extérieur et sa plaque de blocage.

MISE EN SERVICE

Mettre sous tension l'installation.

Vérifier que le tube du luminaire est allumé.

ENTRETIEN

Remplacer les lampes défectueuses par des lampes d'origine du constructeur.
Tout appareil reconnu défectueux doit être réparé le plus rapidement possible.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Alimentation : 24, 48 ou 110 V DC et 220 V DC - 230 V AC (selon le modèle)
Consommation : 6 W en DC / 6 W et 13 VA en AC
Flux lumineux : 60 lm en mode permanent et non permanent

NOMENCLATURE DES PIECES DE RECHANGE

Lampe secours : 1 X TL 4 W blanc industrie 616042